

PROPOSITION D'UNE SESSION THEMATIQUE

18^{ème} CIFEPM – Bruxelles 2026

« Bâtir une recherche pour Entre-Prendre »

Les porteurs des sessions thématiques sont invités à compléter ce document et à déposer leur proposition complétée sur le site <https://cifepme2026.sciencesconf.org> dans la rubrique « Nouveau dépôt » en sélectionnant le champ « Session thématique » **avant le 11 janvier 2026**.

Consignes générales :

Dans la foulée des deux précédentes éditions du CIFEPM, il est possible de proposer des sessions thématiques, lesquelles laisseront place à un positionnement critique, à des débats contradictoires qui permettent une compréhension plus approfondie et des confrontations fertiles autour d'un sujet idéalement en lien avec la thématique générale du congrès. Les équipes de groupes thématiques AIREPME sont aussi encouragées à proposer des sessions thématiques. Ces sessions pourront permettre d'identifier de nouveaux défis à relever, de nouveaux designs de recherche et d'enseignement à mettre en œuvre, de nouvelles collaborations interdisciplinaires à envisager, voire de nouvelles théories à explorer. Le nombre de session thématique sera limité, afin de faciliter les débats autour de thématiques communes.

1. Titre de la session thématique

Le responsable du projet est invité à fournir ci-dessous le titre de la session thématique, qui sera suffisamment explicite quant à l'objectif principal du sujet qu'il propose de traiter.

Titre : Entrepreneuriat, Intrapreneuriat & Santé

Présentation de la thématique de la session

L'expérience entrepreneuriale est traversée par des « sommets et des vallées » d'émotions. Depuis quelques années, la littérature scientifique et l'espace médiatique ont commencé à aborder la question de la santé et du bien-être des entrepreneur.e.s. Cette attention a permis à un champ d'émerger, à l'interface entre la recherche en entrepreneuriat, en psychologie et en biologie. Les principaux courants de recherche étudient comment l'entrepreneuriat affecte la santé et comment la santé sert d'atout dans la poursuite de l'activité entrepreneuriale.

Les chercheurs en psychologie organisationnelle et en santé au travail soulignent que les entrepreneurs sont confrontés à des conditions de travail plus extrêmes que celles des salariés. Pour travailler, ils/elles ont besoin d'investir massivement leurs ressources cognitives, émotionnelles et physiques. Parallèlement, être entrepreneur peut être personnellement et professionnellement gratifiant. Comment l'entrepreneuriat affecte-t-il la santé mentale et physique et le bien-être de ces individus ? Ce premier courant aborde comment leurs conditions de travail spécifiques influencent la santé mentale et physique et le bien-être des entrepreneur.e.s (Overall, 2020; Torrès et Thurik, 2019 ; Wiklund et al., 2019 ; Stephan, 2018).

Le deuxième courant s'intéresse davantage à l'influence de la santé sur l'entrepreneuriat. Les recherches dans ce domaine portent sur les liens entre la biologie et la génétique (hormones,

gènes), les neurosciences, les troubles mentaux et les symptômes psychiatriques (attention et hyperactivité, impulsivité, narcissisme, hypomanie, dyslexie) ou les états physiologiques (cortisol, sommeil, santé physique) et la carrière entrepreneuriale. Freeman et al. (2019) montrent qu'il existe une relation entre plusieurs différences émotionnelles, cognitives et comportementales associées aux problèmes de santé et l'entrepreneuriat. Les chercheurs ont commencé à s'intéresser à la relation entre les différences neurobiologiques, y compris les prédispositions génétiques et les troubles et les tempéraments neurodéveloppementaux et la préférence, l'intention et l'action entrepreneuriale (Wicklund et al., 2017). Quels rôles jouent la santé dans la décision des individus à se lancer dans des activités entrepreneuriales ?

Aujourd'hui, un nouvel axe se développe vers une approche davantage orientée vers la promotion de la santé et les stratégies de récupération des entrepreneurs.e.s (Williamson et al., 2021). Les processus de récupération ont rarement été étudiés pour les entrepreneurs. Jusqu'à présent, quelques études examinent ce processus, à travers les activités de loisirs, le sommeil et la pleine conscience. Il a été montré que ces processus ont des impacts positifs sur leur bien-être et sur leur performance au travail, y compris la créativité. Quelles sont les activités et les expériences de récupération efficaces pour les entrepreneurs et comment pouvons-nous les mettre en œuvre ?

Pourtant, de nombreuses questions demeurent, par exemple, il existe peu d'études longitudinales (Stephan, 2018), de méthodologies en dyade (Hatak & Zhou, 2021) ou comparatives (Stephan & Roesler, 2010), avec des essais randomisés contrôlés (Williamson et al., 2021) ou mobilisant des outils de mesure plus objectifs (Fisch et al., 2021). De plus, il manque des recherches explorant le lien entre l'entrepreneuriat et la santé dans différents contextes, comme les entreprises familiales, les start-ups technologiques, les équipes entrepreneuriales, les entreprises sociales, l'entrepreneuriat hybride, l'intrapreneuriat, etc. **L'objectif de cette session est d'explorer le lien entre l'entrepreneuriat, l'intrapreneuriat et la santé dans différents contextes.**

2. Porteurs de la session thématique

Porteur 1 :

NOM : Guiliani Prénom : Florence
Institution/Etablissement/Entreprise : Université de Sherbrooke / École de Gestion
Fonction : Professeure agrégée
Laboratoire (pour les enseignants-chercheurs) : Centre Lemaire en gestion responsable
Courriel : florence.guiliani@usherbrooke.ca
Principales thématiques de recherche : Santé entrepreneuriale, Vigilance entrepreneuriale,
Sommeil, Capital psychologique, Entrepreneuriat en contexte de crise sanitaire

Porteur 2 :

NOM : Chouchane Prénom : Rahma
Institution/Etablissement/Entreprise : Université de Laval
Fonction : Professeure adjointe
Laboratoire (pour les enseignants-chercheurs) : Management
Courriel : rahma.chouchane@fsa.ulaval.ca
Principales thématiques de recherche : Intrapreneuriat, Santé intrapreneuriale, Carrière entrepreneuriale, Entrepreneuriat en contexte de crise sanitaire

Porteur 3 :

NOM : Bugaut-Heichelbech

Prénom : Stéphanie

Institution/Etablissement/Entreprise : IPAG Nice

Fonction : Professeure

Laboratoire (pour les enseignants-chercheurs) : IPAG

Courriel : stephanie.heichelbech@ipag.fr

Principales thématiques de recherche : Bien-être des dirigeants de PME, Épuisement professionnel, Stress entrepreneurial

Porteur 4 :

NOM : Torrès

Prénom : Olivier

Institution/Etablissement/Entreprise : Université de Montpellier et Montpellier Business School

Fonction : Professeur titulaire

Laboratoire (pour les enseignants-chercheurs) : MRM - LABEX Entreprendre

Courriel : olivier.torres@umontpellier.fr

Principales thématiques de recherche : Santé des dirigeants de PME, Épuisement professionnel, Stress entrepreneurial, PME en contexte de crise sanitaire

3. Attendus de la session et principales références bibliographiques

Attendus de la session thématique :

Les sujets suggérés incluent, sans être limités à ce qui suit. Les propositions faisant des liens entre la santé et l'intrapreneuriat ou le repreneuriat sont également incluent :

- Facteurs pathogènes et salutogènes liés au travail dans l'entrepreneuriat
- L'entrepreneuriat et le continuum de la santé mentale et du bien-être
- Troubles mentaux et activités entrepreneuriales
- Santé physique et mentale dans l'entrepreneuriat
- Sommeil et entrepreneuriat
- Physiologie et processus de stress dans l'entrepreneuriat
- Anxiété, dépression, risque suicidaire, suicide et entrepreneuriat
- Mindfulness et initiatives de santé dans les PME
- Place et rôle de la santé dans la théorie de l'entrepreneuriat
- Impacts de la réussite ou de l'échec entrepreneurial sur la santé et vice versa
- Entrepreneuriat de nécessité et d'opportunité et santé
- Ressources environnementales, organisationnelles ou psychologiques, santé et esprit d'entreprise
- Neurodiversité et entrepreneuriat

Références bibliographiques clés :

1. Fisch, C., Franken, I. H., & Thurik, R. (2021). Are behavioral and electrophysiological measures of impulsivity useful for predicting entrepreneurship? *Journal of Business Venturing Insights*, 16, e00253.
2. Freeman, M. A., Staudenmaier, P. J., Zisser, M. R., & Andresen, L. A. (2019). The

prevalence and co-occurrence of psychiatric conditions among entrepreneurs and their families. *Small Business Economics*, 53(2), 323-342.

3. Hatak, I., & Zhou, H. (2021). Health as Human Capital in Entrepreneurship: Individual, Extension, and Substitution Effects on Entrepreneurial Success. *Entrepreneurship: Theory and Practice*, 45(1), 18–42. <https://doi.org/10.1177/1042258719867559>
4. Overall, J. (2020). Mental health among entrepreneurs: The benefits of consciousness. *International Journal of Entrepreneurship and Economic Issues*, 4(1), 70-74.
5. Stephan, U. (2018). Entrepreneurs' mental health and well-being: A review and research agenda. *Academy of Management Perspectives*, 32(3), 290–322.
6. Stephan, U., & Roesler, U. (2010). Health of entrepreneurs versus employees in a national representative sample. *Journal of occupational and organizational psychology*, 83(3), 717-738.
7. Torrès, O., & Thurik, R. (2019). Small business owners and health. *Small Business Economics*, 53(2), 311–321
8. Wiklund, J., Nikolaev, B., Shir, N., Foo, M. -D., & Bradley, S. (2019). Entrepreneurship and well-being: Past, present, and future. *Journal of Business Venturing*, 34(4), 579–588. doi:10.1016/j.jbusvent.2019.01.002
9. Wiklund, J., Yu, W., Tucker, R., & Marino, L. D. (2017). ADHD, impulsivity, and entrepreneurship. *Journal of Business Venturing*, 32(6), 627-656.
10. Williamson, A. J., Gish, J. J., & Stephan, U. (2021). Let's focus on solutions to entrepreneurial ill-being! Recovery interventions to enhance entrepreneurial well-being. *Entrepreneurship Theory and Practice*, 45(6), 1307-1338.

4. Instructions et informations aux auteurs

Procédure de soumission dans une session thématique

Les auteurs souhaitant inscrire leur soumission dans le cadre d'une session thématique prendront soin de faire le dépôt sur le site Internet du congrès dans la rubrique de la session thématique visée : <https://cifepme2026.sciencesconf.org>

Le format des soumissions aux sessions thématiques est identique à celui des autres communications. Les auteur(e)s qui souhaitent inscrire leur soumission dans le cadre d'une session thématique prendront soin de faire le dépôt dans la rubrique "Nouveau dépôt" et dans la session thématique visée.

Les articles soumis dans le cadre d'une session thématique doivent répondre au cahier des charges général en matière de format, de langue et de déontologie (voir l'appel à communication général du CIFEPM 2026).

Processus de sélection

Les communications proposées en session thématique sont évaluées par des évaluateurs identifiés par les responsables de la session thématique, et sur les mêmes critères que pour l'évaluation générale :

- Intérêt, pertinence et importance du sujet

- Qualité de la documentation
- Cadre conceptuel
- Méthodologie et cohérence entre le cadre conceptuel et la méthodologie
- Présentation et analyse des résultats
- Contribution théorique et managériale
- Qualité du style et de la langue
- Présentation d'ensemble

Les papiers présentés dans le cadre d'une session thématique peuvent concourir à l'ensemble des prix du CIFEPM.

Si les communications reçues par les responsables de la session thématique ne s'inscrivent pas parfaitement dans le thème de la session, elles seront réintégrées dans le régime général du congrès en sessions classiques, et seront donc soumises à l'évaluation comme les autres communications.

Si le nombre de propositions de communications est trop important par rapport au format de la session thématique, tout papier ayant reçu une double évaluation positive, mais écarté pour des raisons de contingentement, sera accepté au CIFEPM. En cas d'évaluation divergente (1 avis positif et 1 avis négatif), l'arbitrage se fera selon les modalités habituelles de la procédure d'évaluation du CIFEPM. En cas de double évaluation négative, le papier sera rejeté et ne pourra pas être présenté, ni dans la session, ni dans le congrès.

5. Calendrier

2 février 2026 : date de notification d'acceptation ou de refus des propositions de sessions thématiques.

1^{er} avril 2026 : date limite de soumission des communications par les auteurs (résumés longs)

1^{er} juin 2026 : date limite de notification d'acceptation ou de refus

7 septembre 2026 : date limite de réception des communications finales (format papier long en version définitive)
